

APPRENDRE A JOUER DE LA MUSIQUE ...

- dans une école privilégiant la créativité
- avec d'autres musiciens
- sur scène

— j'aime la musique



HIP-HOP | TECHNOLOGIE MUSICALE

JAZZ | ROCK | CHANSON | POP | REGGAE | FUNK

— **ejma**
valais

Ecole de Jazz et de Musique Actuelle

Rue des Mayennets 32 - 1950 Sion

info@ejma-vs.ch - 027 323 49 65 - www.ejma-vs.ch

L'EJMA-VALAIS

Fondée en 1983, l'EJMA-Valais propose une riche offre de cours dans le domaine du jazz et des musiques actuelles.

Privilégiant la créativité et l'épanouissement des élèves, la structure d'études de l'EJMA-Valais permet de développer ses compétences musicales de manière solide et complète. Notre plan d'études divisé en trois cycles (1, 2 et 3) favorise l'intégration des notions de musicalité, d'écoute, de sens du rythme, de technique instrumentale par l'improvisation et l'interprétation musicale. Nos professeurs vous accompagnent en prenant en compte vos ambitions personnelles.

A travers les cours individuels d'instruments ou le travail en atelier (jeu en groupe), la relation à la scène est un élément privilégié de notre pédagogie et l'école propose tout au long de l'année une variété de concerts mélangeant les élèves de tous les niveaux et de tous les âges. L'enseignement par des professeurs qualifiés met en lumière les progrès des élèves grâce à un système d'évaluation globale, adapté à chaque cycle. L'EJMA-Valais offre ainsi une formation de qualité reconnue par l'Etat du Valais.

CYCLES D'ETUDES

Le « **cycle d'initiation** » permet aux plus jeunes d'entrer dans le monde des sons, des rythmes, des instruments par les jeux musicaux et une pratique musicale collective.

Pour certains instruments, le cycle d'initiation comprend, pour les jeunes élèves jusqu'à 8 ans, une filière préparatoire permettant de découvrir l'apprentissage instrumental de manière ludique et divertissante.

Le « **cycle I** » (3 à 5 ans) correspond pour l'élève aux premières années d'étude d'un instrument. Le but pédagogique de ces années est avant tout d'éveiller l'intérêt pour l'instrument choisi et pour la musique en général.

Le « **cycle II** » (3 à 5 ans) correspond à l'approfondissement et à la consolidation des compétences acquises au premier cycle. On développera le sens musical chez l'élève notamment par la pratique de la musique d'ensemble.

Le troisième cycle propose deux voies parallèles:

- « **cycle III général** » (3 à 5 ans) permettant une pratique musicale de bon niveau en institution et visant l'épanouissement musical de l'individu. Une attestation reconnaissant le parcours dans notre institution sera délivrée au terme de ce cycle.
- « **cycle III certifiant** » (4 ans), couronnée par un "certificat non professionnel d'études musicales" et voie destinée aux amateurs éclairés ainsi qu'aux élèves se destinant à des études musicales professionnelles.

INSTRUMENTS

Accordéon	Stéphane Chapuis, Sarah Perruchoud, Aline Roy
Basse / contrebasse	Patrick Perrier
Batterie	Philippe Bollenrücher, Julien De Meo, Jean-Bernard Gillioz, Luigi La Marca, Sarah Perruchoud
Chant	Anaïda Agadjanian, Maryse Bétrisey, Danielle Curdy, Valérie Fellay, Christoph König
Flûte à bec	Katia Chevrier, Françoise Gyss, Anne-Christine Terrettaz
Flûte traversière	Françoise Gyss, Anne-Christine Terrettaz
Guitare	Florent Bernheim, Nicolas Fardel, Pierre Guéguen, Patrick Jean, Jack Sakic, Gilles Sierro
Keyboard / Orgue	Malkanthi Carrupt, Chantal Ebener, Yves Jolidon, Silvio Marino
Percussions	Donato Villani, Yvan Favre
Piano	Melody Ehrensperger, Jean-François Dessibourg, Jérôme Jeanrenaud, Christoph König, Christian Zufferey
Saxophone	Moreno Helmy, Diego Marion
Trombone	Jean-Michel Chappot
Trompette, cornet	Pascal Walpen
Violon	Xavier Moillen

ATELIERS

A partir de bonnes bases instrumentales, les élèves peuvent participer à des ateliers qui sont de petits ensembles (minimum 4 élèves) composés de différents instruments qui travaillent un répertoire spécifique, durant l'année, sous la conduite d'un professeur.

L'objectif est de stimuler le développement de l'écoute de tous les instrumentistes et de favoriser les synergies entre les élèves.

CYCLE D'INITIATION A LA MUSIQUE

PREMIERE AVENTURE MUSICALE (PAM) – de 4 à 7 ans

Méthode progressive d'introduction à la musique et de préparation à l'étude d'un instrument conçue pour l'EJMA par Enrico Casularo. Le cursus complet se déroule sur trois ans et l'enfant reçoit chaque semaine des fiches images pouvant être coloriées présentant le contexte de l'expérience musicale.

Grâce à la stimulation des capacités imaginatives, créatives, perceptives et de coordination de l'enfant, l'apprentissage de la matière musicale se réalise sans effort à travers un processus dynamique et divertissant

A partir du jeu et d'éléments culturels de l'enfant, ce dernier prendra contact avec les premières notions d'écriture musicale, de rythmique et de solfège, et développera l'oreille, sa capacité de perception, de concentration, de coordination motrice et de communication à travers la musique en utilisant la voix, des instruments à percussions et différents aérophones.



Contact : Katia Chevrier 078 908 00 89 (Sion, Sierre, Martigny)

INITIATION PAR LE KEYBOARD (PRE-INSTRUMENT) – de 5 à 7 ans



Initiation pratique à la musique par le keyboard (clavier portable) et découverte des instruments. Chaque enfant développe son sens musical, harmonique et rythmique par le jeu, son indépendance de mouvement (en travaillant sur un clavier), sa mémoire et sa justesse de voix (par les mélodies travaillées et chantées).

Contacts :

Barbara Mabillard 079 247 12 22 (Sierre et Sion)

Chantal Ebener 079 730 86 48 – Anne-Christine Terrettaz 079 606 15 37 (Martigny)

AU PROGRAMME :

1^{ère} année (4-5 ans) : Développement de l'oreille, de la concentration et de la mémoire ; Réaction à des signaux musicaux; Pantomime en musique; Exercices pour le contrôle et la coordination des mouvements; Scansion verbale rythmique; Exercices rythmiques instrumentaux; Exercices vocaux sur des contes et des chansons populaires enfantines; Improvisations et jeux musicaux variés; Jeux musicaux à faire en famille.

2^e année (5-6 ans) : Développement de l'oreille, de la concentration et de la mémoire; Caractères des éléments musicaux: timbre, durée, hauteur ; Utilisation d'éléments mélodiques: pratique vocale, réalisation de morceaux d'ensemble simples; Éléments de notation et lecture: symboles graphiques, notation du mouvement et des "gestes-son"; Improvisations et jeux musicaux variés.

3^e année (6-7 ans) : Approche des modèles de forme: échos, ostinato, canon, variation, rondeau; Éléments d'écriture musicale et de solfège; Réalisation de morceaux d'ensemble polyrythmiques; Construction et connaissance des instruments musicaux; Éléments d'histoire de la musique.

AU PROGRAMME :

L'enfant pratique un instrument facile à jouer (keyboard) et découvre les principaux instruments dans les autres classes de l'école. Il apprend à jouer avec et à accompagner d'autres élèves. Chaque cours comprend 10 min. de solfège à l'aide d'un cahier didactique et attrayant.

Genres musicaux :

Chansons enfantines, chansons populaires, variété.

THÉORIE GÉNÉRALE (cycle I – II – III général)

Ce cours permet aux élèves de découvrir, de comprendre et de maîtriser les notions d'écriture, et de lecture de la musique.

Le cours comprend 4 domaines :



Notes : compréhension, connaissance et lecture de l'écriture musicale. Construction mélodique et construction des gammes.

Rythme : compréhension, reconnaissance et lecture des différents rythmes. Exercices pratiques.

Ecoute : entendre les sons, les intervalles, les accords, chanter les notes, dictée mélodique.

Harmonie : construire, reconnaître et écrire les accords en chiffrage et en notes sur une portée. Analyse des accords dans un morceau.

Pour illustrer cet apprentissage, les élèves écoutent et analysent des pièces dans les différents styles étudiés (blues, rock, chansons, jazz, reggae, etc.)

MARTIGNY

Théorie générale I (7 à 12 ans)

Barbara Mabillard 079 247 12 22

Théorie générale II (dès 12 ans)

Théorie générale III

Philippe Bollenrücher 079 249 26 22

SION

Théorie générale I (7 à 12 ans)

Barbara Mabillard 079 247 12 22

Théorie générale II (dès 12 ans)

Théorie générale III

Christian Zufferey 079 820 77 12

SIERRE

Théorie générale I (7 à 12 ans)

Barbara Mabillard 079 247 12 22

Théorie générale II (dès 12 ans)

Théorie générale III

Christian Zufferey 079 820 77 12

CYCLE III CERTIFIANT & PREPROFESSIONNEL

en Jazz et Musique Actuelle

EXAMEN D'ENTREE : Samedi 19 mai 2018, à 9 heures
Maison de la musique, Rue de la Maladière 11, Martigny
Inscriptions auprès du secrétariat 027 323 49 65 | info@ejma-vs.ch |
Philippe Bollenrücher, responsable de filière 079 249 26 22
Melody Ehrensperger, directrice pédagogique 078 757 69 31

Le **Cycle III certifiant** permet à l'élève d'acquérir une pratique « amateur » de bon niveau en complétant des cours d'instruments ou vocaux par des cours d'harmonie, de rythme et d'écoute ainsi que par des ateliers pratiques. Elle s'achève avec l'obtention du «Certificat de fin d'études non professionnelles».

La **filiale préprofessionnelle** permet à l'élève de confirmer son orientation vers une formation professionnelle ultérieure. Elle lui donne les moyens techniques et musicaux requis pour se préparer au concours d'admission aux HEM (Haute Ecole de Musique) section jazz.

Les résultats de l'examen et la décision d'entrée en Cycle III certifiant fera l'objet d'un entretien avec la direction de l'école.

NIVEAU D'ENTREE MINIMUM REQUIS

1. INSTRUMENTS (détails par instrument disponibles sur notre site web)

Instruments harmoniques, instruments mélodiques et batterie :

jouer un blues (forme de 12 mesures) cf. site « Freddie the Freeloder »

- basse : accompagnement en walking bass et improvisation sur la forme;
- guitare et le piano : exécution du thème, comping en accompagnement et improvisation sur la forme;
- batterie : comping swing en accompagnement et improvisation sur la forme;
- instruments monophoniques : exécution du thème et improvisation sur la forme.

Remarques :

- un élève ne peut entrer en classe de certificat s'il échoue à l'examen de la partie théorique;
- en cas d'échec à cet examen, il est recommandé aux élèves de suivre les classes préparatoires au certificat.

2. THÉORIE

Paramètres nécessaires

- rapidité des réponses concernant les aspects théoriques;
- pose de la voix et justesse de l'intonation;
- régularité du tempo, sens de la pulsation et de la métrique.

1. Rythme

- frapper et/ou chanter une phrase binaire de 4 mesures en lecture (avec croches, noires, soupirs) ;
- écrire une phrase binaire de 2 mesures à partir d'une dictée (avec croches, noires, soupirs).

2. Solfège / développement de l'oreille

- chanter la gamme majeure ascendante et descendante (avec le nom des notes) ;
- écrire une phrase diatonique de 2 mesures principalement conjointe à partir d'une dictée (avec croches, noires, soupirs) ;
- lecture d'une phrase diatonique simple de 4 mesures.

3. Harmonie écrite

- reconnaître des armures majeures et mineures;
- identifier des notes en clef de sol;
- reconnaître des triades et renversements;
- reconnaître des gammes.

TARIFS ANNUELS 2018-2019

1. Conformément à la modification de la Loi cantonale sur la promotion de la culture et du Règlement sur les écoles de musique, entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2018, seuls les élèves domiciliés dans le canton du Valais, âgés de moins de 18 ans révolus, respectivement moins de 25 ans s'ils sont étudiants ou apprentis (attestations d'étude à fournir en début d'année scolaire) bénéficient des **Tarifs N°1 enfants et jeunes en formation** subventionnés.
2. Les élèves domiciliés dans le canton du Valais qui ne répondent pas aux critères ci-dessus sont soumis aux **Tarifs N°2 Adultes**.
3. Les élèves enfant, jeune en formation ou adulte domiciliés hors canton du Valais sont soumis aux **Tarifs N°2 Adultes**.

CYCLE EVEIL

INITIATION MUSICALE (pour les enfants de 4 à 7 ans)

Cours collectif (dès 4 élèves) *	40 minutes	Fr. 390.-
	(+ matériel de cours)	Fr. 40.-

CYCLE I, II ET III GÉNÉRAL

		TARIF N°1	TARIF N°2
		<i>Annuel</i>	<i>Annuel</i>
INSTRUMENT / CHANT (solfège intégré aux cours)			
Cours individuel	30 minutes	Fr. 1'150.-	Fr. 1'990.-
Cours individuel	35 minutes	Fr. 1'340.-	Fr. 2'330.-
Cours individuel	40 minutes	Fr. 1'530.-	Fr. 2'660.-
Cours individuel	45 minutes	Fr. 1'620.-	Fr. 2'990.-
Cours individuel	50 minutes	Fr. 1'800.-	Fr. 3'320.-
Cours individuel	60 minutes	Fr. 2'160.-	Fr. 3'990.-
Cours collectif (2 élèves) **	40 minutes	Fr. 825.-	
Cours collectif (3 élèves) **	60 minutes	Fr. 825.-	

** Possible uniquement pour certains instruments

SOLFÈGE PRÉPARATOIRE (facultatif)

Cours collectif (dès 4 élèves) *	50 minutes	Fr. 450.-	Fr. 990.-
----------------------------------	------------	-----------	-----------

ATELIERS (facultatif)

Cours collectif (dès 4 élèves) *	50 minutes	Fr. 450.-	Fr. 990.-
----------------------------------	------------	-----------	-----------

Type d'ateliers: jazz, funk, salsa, folk, rock, pop, reggae, hip hop, percussions latines, ateliers débutants, ateliers enfants et juniors, autour de la chanson, etc.

Technologies musicales et musiques urbaines: informatique musicale, home studio, DJing, etc.

Band coaching: composition, arrangement, enregistrement de démo, présentation et image, booking, représentation scénique, droits d'auteur, etc.

CYCLE III CERTIFIANT + POST-CERTIFICAT + PRE-HEM

		TARIF 1	TARIF 2
		<i>Annuel</i>	<i>Annuel</i>
Cours individuel Instrument	45 minutes	Fr. 1'620.-	Fr. 2'990.-
Cours collectif Solfège rythmique	30 minutes	Fr. 250.-	Fr. 590.-
Cours collectif Harmonie	30 minutes	Fr. 250.-	Fr. 590.-
Cours collectif Développement de l'oreille	30 minutes	Fr. 250.-	Fr. 590.-
Cours collectif Ateliers	50 minutes	<u>Fr. 430.-</u>	<u>Fr. 990.-</u>
	Total	Fr. 2'800.-	Fr. 5'750.-

BIG BAND EJMA-VALAIS (GRAND ORCHESTRE)

Cours collectif	120 minutes	Fr. 240.-
-----------------	-------------	-----------

SECTION LIBRE - ADULTE TARIF 2

		18 cours	30 cours	36 cours
		ou 36 cours en duo		
Cours individuel	30 minutes	Fr. 990.-	Fr. 1'600.-	Fr. 1'990.-
Cours individuel	45 minutes	Fr. 1'490.-	Fr. 2'400.-	Fr. 2'990.-
Cours individuel	60 minutes	Fr. 1'990.-	Fr. 3'200.-	Fr. 3'990.-
Ateliers	50 minutes		Fr. 825.-	Fr. 990.-

* des cours collectifs de moins de 4 élèves sont possibles exceptionnellement, au même tarif et avec réduction proportionnelle du nombre de minutes

Tarifs des évaluations Les frais d'évaluation sont facturés à la fin du cycle II pour accéder au cycle III certifiant et en fin d'études lors de l'obtention de l'attestation de fin d'études certifiée par examen Fr. 100.-

Réductions A partir de trois élèves de la même famille (10%)

Sion – avril 2018 - La Direction

EXTRAIT DE REGLEMENT

1. Le début de l'année scolaire, le début et la fin des cours sont fixés dans le plan de scolarité.
2. Le professeur est tenu de donner les cours en fonction du plan de scolarité. En cas d'absence, il doit avertir l'élève et remplacer le cours.
3. L'élève est tenu de suivre régulièrement les cours auxquels il est inscrit. En cas d'absence, il doit avertir son professeur. Les cours ne sont ni remplacés, ni remboursés.
4. L'élève et le professeur doivent convenir d'un horaire fixé pour toute l'année. En cas de changement, l'élève et le professeur doivent donner leur accord.
5. Le délai d'inscription pour la poursuite des études est fixé au 31 mai.
6. Toute demande de modification du contrat annuel d'inscription (nouveaux cours, durée, professeurs, ...) pour l'année suivante doit être faite par écrit avant le 31 mai.
7. Chaque nouvel élève de l'école peut bénéficier, lors de la première année d'inscription, d'un temps d'essai de 4 cours (payants), après quoi parents, élève et professeur conviennent de la suite. Si l'élève continue les cours, il est tenu de finir et de régler la totalité de l'année scolaire en cours.
8. La finance des cours est due conformément à la liste des tarifs. Si un élève quitte l'école en cours d'année, l'écolage est dû pour l'année entière. Une réduction est accordée si plusieurs membres d'une même famille sont inscrits auprès de l'école.
9. La facturation des cours pour l'année entière se fait au début de l'année et est payable, au plus, en deux versements (début septembre et début février). Pour les demandes de règlements par acomptes, prière de s'adresser au secrétariat.

Sion, avril 2018

La direction de l'école

PLAN DE SCOLARITE

2018 - 2019

Début de l'année scolaire Organisation / formation continue	lundi 20 août 2018
Début des cours	lundi 27 août 2018
Fin des cours	samedi 15 juin 2019

Jours de congé

Vacances d'automne	du samedi 13 octobre 2018 le soir au jeudi 25 octobre 2018 le matin
Toussaint	jeudi 1 ^{er} novembre 2018
Immaculée conception	samedi 8 décembre 2018
Noël	du samedi 22 décembre 2018 le soir au lundi 7 janvier 2019 le matin
Hiver - Carnaval	du samedi 2 mars 2019 le soir au lundi 11 mars 2019 le matin
St-Joseph	lundi 19 mars 2019
Pâques	du jeudi 18 avril 2019 le soir au lundi 29 avril 2019 le matin
Ascension	du mercredi 29 mai 2019 le soir au lundi 3 juin 2019 le matin
Pentecôte	lundi 10 juin 2019

lundi	20 août	27 août	03 sept	10 sept	17 sept	24 sept	01 oct	08 oct
mardi	21 août	28 août	04 sept	11 sept	18 sept	25 sept	02 oct	09 oct
mercredi	22 août	29 août	05 sept	12 sept	19 sept	26 sept	03 oct	10 oct
jeudi	23 août	30 août	06 sept	13 sept	20 sept	27 sept	04 oct	11 oct
vendredi	24 août	31 août	07 sept	14 sept	21 sept	28 sept	05 oct	12 oct
samedi	25 août	01 sept	08 sept	15 sept	22 sept	29 sept	06 oct	13 oct

lundi	15 oct	22 oct	29 oct	05 nov	12 nov	19 nov	26 nov	03 déc
mardi	16 oct	23 oct	30 oct	06 nov	13 nov	20 nov	27 nov	04 déc
mercredi	17 oct	24 oct	31 oct	07 nov	14 nov	21 nov	28 nov	05 déc
jeudi	18 oct	25 oct	01 nov	08 nov	15 nov	22 nov	29 nov	06 déc
vendredi	19 oct	26 oct	02 nov	09 nov	16 nov	23 nov	30 nov	07 déc
samedi	20 oct	27 oct	03 nov	10 nov	17 nov	24 nov	01 déc	08 déc

lundi	10 déc	17 déc	24 déc	31 déc	07 janv	14 janv	21 janv	28 janv
mardi	11 déc	18 déc	25 déc	01 janv	08 janv	15 janv	22 janv	29 janv
mercredi	12 déc	19 déc	26 déc	02 janv	09 janv	16 janv	23 janv	30 janv
jeudi	13 déc	20 déc	27 déc	03 janv	10 janv	17 janv	24 janv	31 janv
vendredi	14 déc	21 déc	28 déc	04 janv	11 janv	18 janv	25 janv	01 févr
samedi	15 déc	22 déc	29 déc	05 janv	12 janv	19 janv	26 janv	02 févr

lundi	04 févr	11 févr	18 févr	25 févr	04 mars	11 mars	18 mars	25 mars
mardi	05 févr	12 févr	19 févr	26 févr	05 mars	12 mars	19 mars	26 mars
mercredi	06 févr	13 févr	20 févr	27 févr	06 mars	13 mars	20 mars	27 mars
jeudi	07 févr	14 févr	21 févr	28 févr	07 mars	14 mars	21 mars	28 mars
vendredi	08 févr	15 févr	22 févr	01 mars	08 mars	15 mars	22 mars	29 mars
samedi	09 févr	16 févr	23 févr	02 mars	09 mars	16 mars	23 mars	30 mars

lundi	01 avr	08 avr	15 avr	22 avr	29 avr	06 mai	13 mai	20 mai
mardi	02 avr	09 avr	16 avr	23 avr	30 avr	07 mai	14 mai	21 mai
mercredi	03 avr	10 avr	17 avr	24 avr	01 mai	08 mai	15 mai	22 mai
jeudi	04 avr	11 avr	18 avr	25 avr	02 mai	09 mai	16 mai	23 mai
vendredi	05 avr	12 avr	19 avr	26 avr	03 mai	10 mai	17 mai	24 mai
samedi	06 avr	13 avr	20 avr	27 avr	04 mai	11 mai	18 mai	25 mai

lundi	27 mai	03 juin	10 juin
mardi	28 mai	04 juin	11 juin
mercredi	29 mai	05 juin	12 juin
jeudi	30 mai	06 juin	13 juin
vendredi	31 mai	07 juin	14 juin
samedi	01 juin	08 juin	15 juin

eJMA
valais

AVEC LE SOUTIEN
DE LA VILLE DE
MARTIGNY




VILLE DE SION

 **LOTERIE
ROMANDE**


**Le Canton
du Valais
encourage
la culture**
Der Kanton
Wallis
fördert Kultur